



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 MAI 2024**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : BREHERET Emmanuel donne pouvoir à David GAUDIN, ROSEAU Sylvie donne pouvoir à Henri SAULGRAIN,

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis GRIMAUULT

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-32 DU 06-05

VOIRIE : REFECTION DE LA CHAUSSÉE

Monsieur le Maire quitte la salle.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la commune, comme chaque année, va procéder à des travaux de voirie.

CONSIDERANT les rues qui ont besoin de ce rafraichissement, à savoir :

- Chemin de la Cave,
- Impasse des Fontenelles,
- Chemin de la Gandonnière (moitié/moitié avec Tiercé),
- Passage devant la Mairie.

Monsieur le 1er adjoint propose au conseil municipal de valider ces zones pour la réfection des chaussées pour l'année 2024.

Après un vote à main levée, le conseil municipal valide ces zones pour la réfection des chaussées pour l'année 2024.

POUR : 16

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance
Jean-Louis GRIMAUULT

Etriché, le 13 mai 2024

